

FRANCE-EUROPE/ les analyses

16 septembre 2011

- **Dominique Vidal, historien et journaliste**

« La reconnaissance de l'Etat de Palestine ne modifiera évidemment pas d'un coup de baguette magique la situation sur le terrain. **Beaucoup dépendra de la mobilisation des Etats et des opinions pour que le droit international s'y applique.** Dommage que la France ne joue pas une partition digne d'elle dans cet indispensable concert. **Elle servirait la paix, mais redorerait aussi son blason passablement rouillé par son rapprochement avec Israël et sa longue complicité avec les dictateurs arabes...** » [Pour en savoir plus.](#)

- **CIDSE**

« La CIDSE considère que l'initiative des Nations unies est un tournant dans le contexte de la construction de l'Etat et du développement, grâce au soutien de l'UE. **Ce processus ne pourra aller de l'avant que si l'indépendance palestinienne est rendue effective sur le terrain.** Toutefois, les droits des Palestiniens, leur dignité et leur possibilité de se développer sont limités par une série de violations du droit international et du droit international humanitaire, dont le blocus de Gaza, les colonies, les démolitions de maisons et les interdictions de se déplacer ». [Pour en savoir plus.](#)

- **Isabelle Avran, journaliste**

« Que l'UE appelle dès lors le Palestiniens à ne plus demander à l'Onu qu'une reconnaissance « médiane » de leurs droits en est une autre. La véritable question demeure bel et bien, avant et après le vote, celle du rapport de forces. Celui-là même que le mouvement de solidarité international, qui ne saurait substituer ses débats légitimes aux décisions souveraines du peuple palestinien quant à son avenir et à sa stratégie, porte la responsabilité de contribuer à faire évoluer. [Pour en savoir plus.](#) »

- **François Dubuisson, professeur de droit international à l'Université Libre de Bruxelles.**

« **Cela ne modifiera pas le rapport de force sur le terrain. Mais l'aspect à la fois symbolique et juridique est important.** Cela créera un momentum susceptible de faire bouger les choses. La communauté internationale affirmerait ainsi l'existence d'un Etat sans avoir besoin de l'aval d'Israël ; elle dirait que Gaza, la Cisjordanie et Jérusalem- Est, dans les frontières d'avant le 6 juin 1967, forment l'Etat palestinien malgré l'occupation. **Rien n'empêchera le futur Etat palestinien de représenter les réfugiés même s'ils résident hors de Palestine.** Le droit à l'autodétermination, c'est à- dire le droit à un Etat indépendant, et le droit au retour sont en outre bien distincts. Le second est un droit individuel, réaffirmé chaque année par l'AG de l'ONU. Il n'y a aucune raison que cela soit modifié ». [Pour en savoir plus.](#)

- **Hubert Védrine** (sur une lettre ouverte de 110 parlementaires demandant à Nicolas Sarkozy dans laquelle ils demandent à la France de dire non à la reconnaissance unilatérale d'un Etat palestinien à

l'ONU).

« **Proposer de se remettre à la table des négociations avant une reconnaissance de l'ONU est d'un cynisme total**, puisque le gouvernement israélien a été élu sur un programme où le compromis n'est pas envisageable. Ce texte revient à laisser M. Nétanyahou entretenir le statu quo. »
Pour en savoir plus.

- **Bernard Ravenel, président de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine**

« Il faut insister sur le fait qu'on n'entamera aucun processus réel de paix si des deux côtés on n'assume pas comme donnée fondamentale l'existence de deux Etats libres et souverains. **La reconnaissance de l'Etat palestinien est devenue la condition d'une sortie de la logique de guerre dans la région.** Il est clair que celui qui croit que les terres de Palestine appartiennent par droit divin à Israël n'admet pas l'existence de l'Etat de Palestine...Aujourd'hui, la société palestinienne, et avec elle l'opinion publique mondiale, est arrivée à une double conclusion. La première, c'est qu'à travers son interprétation des accords d'Oslo, Israël n'a jamais vraiment envisagé de mettre fin à l'occupation et à la colonisation et, par conséquent, d'accepter l'instauration d'un Etat palestinien indépendant. La deuxième, c'est que, par leurs déclarations, (voir la récente prestation de Nétanyahou devant le Congrès américain), les Israéliens ont transmis un message sans équivoque : l'autodétermination pour les Palestiniens n'a jamais figuré à leur agenda. Donc il ne faut plus rien attendre de négociations bilatérales avec Israël pour aboutir à un Etat palestinien. *Pour en savoir plus.*

- **Jean-François Legrain, chargé de recherche au CNRS**

« Cette initiative n'a plus grand chose à voir avec le droit. **L'État de Palestine, tel qu'il est envisagé aujourd'hui, est en complet décrochage avec le droit national à l'autodétermination, la souveraineté, l'indépendance et avec un certain nombre des résolutions des Nations Unies afférentes.** A l'origine la notion d'État palestinien venait consacrer le droit à l'autodétermination. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Si en septembre les Nations Unies reconnaissent sans plus de précision l'État de Palestine (avec ou sans siège en tant que membre), le peuple palestinien aura perdu l'essentiel. C'est en effet juridiquement dans les limites de cet État que le peuple palestinien sera reconnu comme une entité. Ce qui veut dire que le peuple palestinien sera réduit à la seule population d'une partie de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Mais en seront exclus tous les Palestiniens de la diaspora, les réfugiés, les Palestiniens d'Israël et ceux de Jérusalem situés à l'extérieur des frontières de l'État envisagé.

Pour moi il ne s'agit pas de d'une avancée du droit. Ce n'est que l'énième initiative prise par un leadership palestinien qui a perdu une grande part de sa crédibilité auprès de son peuple et qui veut défendre à tout prix ses prérogatives. Aujourd'hui, l'Etat palestinien a été déconnecté de la souveraineté. Personne n'imagine que, si un Etat de Palestine est ce mois-ci reconnu par l'ONU, les Palestiniens vont trouver l'indépendance avec la fin à l'occupation militaire ».
Pour en savoir plus.

- **Julien Salingue, Enseignant en science politique et doctorant à l'Université Paris 8**

« On l'aura compris : les enjeux politiques de « septembre » vont bien au-delà du résultat d'un vote de l'Assemblée Générale de l'ONU. L'initiative de l'AP est, paradoxalement, l'un des principaux indices tendant à démontrer que nous assistons bien à la fin d'un cycle, que j'ai déjà eu l'occasion de nommer « parenthèse d'Oslo »⁶⁰, au cours duquel la direction palestinienne avait fait le pari d'une solution bi-étatique parrainée par la superpuissance états-unienne. **Nul ne peut affirmer avec certitude ce que seront les caractéristiques du nouveau cycle qui s'ouvre, mais il ne fait aucun doute que les Palestiniens tireront les leçons des années Oslo et seront fortement influencés par la tempête qui secoue actuellement le monde arabe.** C'est ce qui semble inquiéter au plus haut point les autorités israéliennes, davantage que ce qui se déroulera en septembre dans les travées de l'ONU ». *Pour en savoir plus.*

- **Dominique Vidal - historien et journaliste**

« **Beaucoup dépendra du courage - ou de la lâcheté - de Paris.** Dans une lettre en réponse aux signataires d'une pétition en faveur de l'admission de l'Etat de Palestine à l'ONU, le ministre français des affaires étrangères écrivait le 19 août : « Si une relance du processus de paix n'intervenait pas d'ici septembre, la France a déjà annoncé qu'elle prendrait ses responsabilités sur la question de la reconnaissance de l'Etat de Palestine. » Curieusement, le 2 septembre, à en croire l'Agence France Presse, le même ministre présentait **l'Assemblée générale des Nations unies comme « l'occasion de rouvrir le chemin de la négociation plutôt que de risquer une confrontation diplomatique stérile et dangereuse ».** **Alain Juppé serait-il en voie de « kouchnerisation » ?** *Pour en savoir plus.*

- **René Backmann-Le Nouvel Observateur**

« Washington a déjà annoncé que les Etats-Unis opposeraient leur veto. Pourquoi ? Officiellement parce que cette initiative créerait un "fait accompli diplomatique" qui pourrait compromettre une reprise des négociations. En réalité, parce que **l'administration Obama, qui épouse désormais la position israélienne, refuse de voir le conflit israélo-palestinien internationalisé et exposé, dans toute sa rudesse, devant le forum des nations.** Au mieux, les Palestiniens obtiendront de l'Assemblée générale le curieux statut d'"Etat non membre", plus propice à l'action diplomatique que leur actuelle position d'observateur. Ce statut - dont dispose aujourd'hui le Saint-Siège - leur permettra de renforcer leur présence au sein des grandes organisations de l'ONU et confortera l'assise juridique de leur combat contre l'occupation et la colonisation israéliennes ». *Pour en savoir plus.*

- **Monique Chemillier-Gendreau, professeur de droit public et de sciences politiques**

« **Il est évident que c'est une entrée à l'ONU qui donnerait à la Palestine la plénitude de ses droits.** Elle pourrait adhérer à titre d'Etat au Statut de la Cour Internationale de Justice et de la Cour Pénale Internationale. Cela lui donnerait l'occasion de s'engager dans des procédures pour faire valoir les droits de son peuple. Elle pourrait adhérer aux grandes conventions internationales. Son autorité dans l'enceinte internationale et, par voie de conséquence, dans ses relations avec Israël, s'en trouverait profondément renforcée ». *Pour en savoir plus.*

- **Jean-Paul Chagnollaud, professeur des universités**

« **Jamais il n'y a eu dans le passé de telles convergences politiques en faveur de la création d'un Etat palestinien [...]** une reconnaissance par l'Assemblée générale serait certainement un tournant majeur dans l'affirmation des droits légitimes du peuple palestinien. Chacun devra alors prendre ses responsabilités au-delà des discours que les uns et les autres ont prononcés ces derniers mois. En tout cas, ce statu quo d'un autre âge où une puissance occupante interdit à tout un peuple d'être maître de son destin ne peut plus demeurer encore longtemps alors que partout ailleurs dans la région de profondes mutations sont à l'œuvre ».

• Emplacement : [Vous êtes ici : Accueil > ARCHIVES >](#)

• Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/FRANCE-EUROPE-les-analyses,2303>